

À la Ville, des « acquis » sociaux seraient menacés

Suppression de l'accès gratuit à la piscine, réorganisation du temps de travail... À la ville, des syndicats craignent la remise en cause, par la municipalité, de certains avantages.

L'enthousiasme des débuts est-il en train de céder la place à la méfiance ? S'il n'y a pas de « divorce » dans l'air entre les 1 900 agents de la Ville et de l'Agglo et la nouvelle municipalité en place, certains syndicats commencent à exprimer leurs interrogations. « C'est vrai qu'au début, lors des premiers contacts, on a été agréablement surpris », se souvient Lydie Morilleau-Gobin, de Sud. « Luc Bouard est très avenant. On avait l'impression d'un nouvel élan, avec de la concertation. On était sur une bonne dynamique. » Mais les choses ont changé depuis. Sud craint désormais un détricotage en règle des modestes acquis sociaux des agents de la Ville.

Le premier, peut-être l'un des plus emblématiques, la gratuité de l'accès à la piscine. Un héritage des années Auxiette. En décembre dernier, une délibération avait été retirée *in extremis* par le maire, estimant que ce n'était pas une priorité. Sud craint que le dossier ne revienne sur le devant de la scène lors du prochain conseil municipal du 23 juin. « Cet accès gratuit à la piscine représenterait un manque à gagner de 28 000 €, estime Lydie Morilleau-Gobin, mais quand on met ça en regard du déficit du festival Roche de rire... »

Une autre mesure des années Auxiette serait sur la sellette. Elle concerne la possibilité, pour chaque agent, de partir trois mois avant la fin de son activité. « Pour services rendus », décrypte Benoît Jamoneau, de la CGT. Prévue par les textes, cette mesure n'est pourtant pas appliquée dans toutes les collectivités.

Du côté de la CFDT-interco, on redoute aussi des lendemains qui déchantent. « Sur la méthode, aucun doute, c'est très différent de la municipalité précédente, mais sur le fond, on ne constate pas beaucoup de changements », constate Benoît Léauté, qui se souvient que la suppression de la gratuité d'accès la piscine « avait déjà été envisagée sous la précédente mandature ». Avant



Luc Bouard et sa nouvelle 1^{re} adjointe vont devoir rassurer certains syndicats de la Ville. Sud et la CFDT craignent la remise en cause de certains acquis sociaux, comme l'accès gratuit à la piscine.

d'être abandonnée.

La CGT et FO plus nuancés

D'autres inquiétudes se font jour, par exemple sur le temps de travail, les RTT ou encore le régime indemnitaire. « On nous avait promis que ce serait étudié, notamment pour améliorer la situation des agents de catégorie C », se souvient Lydie Morilleau-Gobin. Mais le dossier semble au point mort.

Pour la CFDT, ces craintes sur la remise en cause de ces « acquis » s'inscrivent dans un contexte plus général de réorganisation des services. Plusieurs directeurs adjoints sont sur le départ, « ce qui ne facilite pas les prises de décision », observe Benoît Léauté. Difficile de ne pas évoquer aussi l'éviction annoncée de Phi-

lippe Porté (Ouest-France de samedi 13 juin), le 1^{er} adjoint, en charge des personnels, dont la mise à l'écart ne sera officielle qu'après le prochain conseil municipal. « On ne sait toujours pas qui sera notre interlocuteur », s'interroge Benoît Léauté.

Si la CFDT et Sud expriment très ouvertement leurs inquiétudes, la CGT est moins sévère, estimant même que le dialogue existe avec la municipalité. « On l'a bien vu sur la question des rythmes scolaires, rappelle Benoît Jamoneau. On a tiré la sonnette d'alarme et l'équipe en place a su faire machine arrière. »

Concernant l'éventuelle suppression de l'accès gratuit à la piscine, le représentant syndical reste convaincu qu'il sera étudié à la loupe. « N'oublions pas que les salaires des

fonctionnaires n'augmentent pas depuis 10 ans. »

Du côté de FO, on se félicite aussi « de la qualité du dialogue social mis en place ». Les récents remous à la tête de l'exécutif n'inquiètent pas outre mesure le syndicat. « On s'adaptera », commente Gaëlle Trevien-Boussard, la secrétaire, qui demande qu'on laisse « du temps à la nouvelle équipe ». Anne Aubin-Sicard, qui va succéder à Philippe Porté au poste de 1^{er} adjoint, devra rapidement déminer ce dossier sensible. À moins que Luc Bouard ne s'en charge personnellement. On prête au maire - qui n'a pas répondu à nos sollicitations hier - l'intention de prendre la main, en direct, sur l'administration générale...

Philippe ECALLE.